

GREEN BUILDING POLICY – 2012 STATUS REPORT

POLITIQUE SUR LES BÂTIMENTS ÉCOLOGIQUES – RAPPORT DE SITUATION 2012

COMMITTEE RECOMMENDATION AS AMENDED

That Council approve that the City's Green Building Policy be amended so as to no longer require application for LEED certification and that the City continues to deliver green building projects that meet the intent of the LEED criteria with annual status reports by staff to the Environment Committee.

RECOMMANDATION MODIFIÉE DU COMITÉ

Que le Conseil approuve que la Politique de la Ville sur les bâtiments écologiques soit modifiée de façon à ne plus exiger l'obtention de la certification LEED, et que la Ville continue de réaliser des projets de bâtiments écologiques qui respectent l'esprit des critères LEED et de fournir des états d'avancement annuels au Comité de l'environnement.

DOCUMENTATION / DOCUMENTATION

1. Wayne Newell, General Manager, Infrastructure Services report dated 8 January 2013 / Rapport du Directeur général, Service d'infrastructure daté du 8 janvier 2013 (ACS2012-PAI-INF-0006).
2. Extract of Draft Minute, 15 January 2013.

BACKGROUND

The ENVIRONMENT COMMITTEE met on 15 JANUARY 2013 and submits the items contained in this report for the information and/or approval of Council at its next regular meeting.

HISTORIQUE

Le COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT s'est réuni le 15 JANVIER 2013 et soumet le article du présent rapport au Conseil municipal pour information et / ou approbation lors de sa prochaine réunion ordinaire.

COMMITTEE MEETING INFORMATION

Delegations: No delegations
Debate: Approximately 1 ½ hours spent on this item for questions and receipt of information from staff & Committee discussion.
Vote: CARRIED with one amendment.
Position of Ward Councillor: City Wide
Position of Advisory Committee(s): Not listed in report

RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉUNION DU COMITÉ

Délégations: Aucun intervenant
Débat : Environ une heure et demie ont été consacrées à cette question, ce qui comprend les questions, la communication de renseignements par le personnel et la discussion entre les membres du Comité.
Vote : ADOPTÉE avec une modification.
Position du conseiller du quartier : À l'échelle de la Ville
Position des comités consultatifs : N'est pas mentionnée dans le rapport.